

Les subsides

même allégeance politique que le gouvernement. Ce dernier ne peut certainement pas se gausser du gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse, comme il le fait dans le cas des gouvernements néo-démocrates dans l'Ouest. Je poursuis ma lecture:

Hier, le ministre provincial du logement, M. Mike Laffin, a plaidé auprès de son homologue fédéral, M. Bill McKnight responsable de la SCHL, la cause du logement coopératif en Nouvelle-Écosse.

Dès sa nomination à ce poste, M. McKnight a mis sur pied un programme très sévère d'évaluation des coûts, le programme ACE, en vertu duquel on a réduit le nombre de logements coopératifs devant être construits en Nouvelle-Écosse.

Le ministre peut bien donner le joli nom de ACE à son programme concernant le rapport coût-rendement, mais il ne s'est jamais donné la peine de l'expliquer à ceux qui le lui ont demandé. Il semble que le ministre se sert de ce programme pour manifester ses préférences personnelles. De toute évidence, il n'aime pas les gens qui appartiennent au mouvement coopératif dans l'est du Canada.

Voici la suite de l'article en question:

Les députés de la Nouvelle-Écosse ont été les premiers à apprendre, vendredi dernier, que les coopératives auront un budget réduit en 1985.

J'ai une lettre du 4 décembre 1984 du député de Halifax (M. McInnes), jour où il s'est rendu compte de l'existence du problème. Voici:

Le ministre responsable de la SCHL m'a dit qu'on ne pouvait pas donner suite à votre demande de travaux de réparations relativement à votre dernière proposition.

J'accepte difficilement cette décision, car la demande de logement est très forte à Halifax, mais le gouvernement a établi des priorités et, de toute évidence, il préfère les logements neufs.

La lettre a été écrite le 4 décembre. Le 7 décembre, on a envoyé une lettre à Basinview Housing Co-op, aux soins de Access Housing Services. Comme je le disais, Basinview Housing Co-op s'appelle maintenant Seaview Housing Co-op. Écrite par Michael W. Tucker, directeur du programme du Ministère du logement social voici un passage de la lettre:

Comme votre proposition touche à un domaine prioritaire cette année, nous sommes disposés à en tenir compte dans l'étude des projets de 1985. Nous suggérons de la modifier et de choisir un autre emplacement. On préférerait un emplacement dans la péninsule de Halifax, mais tout autre dans la région métropolitaine serait acceptable.

Inutile de dire que vous devez satisfaire à toutes les conditions usuelles nécessaires à l'approbation de votre demande.

En décembre, on a demandé à la coopérative de faire des changements. Elle avait encore la priorité à cause des travaux déjà exécutés. Voici maintenant une lettre du 30 avril 1985 de Non-Profit Housing Society de la ville de Halifax, signée par Nancy Wooden, présidente, et C. Mellett, conseil, et adressée au ministre du Travail. Elle a trait à la répartition d'unités à Seaview Housing Co-operative en 1985. Je cite:

Notre société a été très déçue d'apprendre que Seaview Housing Co-operative n'est pas sur la liste d'affectation de ressources financières de 1985. Vous savez très bien que la situation du logement à Halifax est critique depuis quatre ans; le taux de logements disponibles n'est que de 1/2 p. 100 et les loyers sont très élevés.

Les auteurs de la lettre font une allusion directe aux changements que la SCHL avait voulu apporter quatre mois avant.

● (1640)

Quant aux critères de sélection, cette société d'habitation à but non-lucratif a choisi de collaborer surtout avec la coopérative d'habitation Seaview à la construction de logements coopératifs à Halifax. C'est ce que demandait la SCHL. Jusqu'à

maintenant, et comme le demandait également la SCHL, la société d'habitation a accepté de louer à bail des terrains de la péninsule de Halifax à la coopérative d'habitation, d'investir beaucoup de temps et d'argent dans un concours devant permettre de choisir le meilleur projet pour le secteur, et de mettre son personnel à la disposition de la coopérative pour aider à son lancement. Or, en dépit de tout le temps et l'argent qu'elle a généreusement investis, à l'invitation de la SCHL, pour doter la région des logements dont elle a tant besoin, la SCHL, sans explication ni préavis, lui a coupé les vivres. Mais la société d'habitation, dans sa lettre au ministre, lui demande de réexaminer la méthode d'évaluation des projets coopératifs qui offrent des logements à prix abordable dans les grands centres urbains à proximité des emplois et des services. Elle a demandé de procéder à cet examen à la grandeur du Canada. Elle a ajouté que c'est en 1985 que la SCHL devait reconnaître la pénurie aiguë et chronique de logements à prix abordable à Halifax en haussant immédiatement de 25 le nombre des unités domiciliaire destinées à la Nouvelle-Écosse continentale. C'est très raisonnable, monsieur le Président. Elle a demandé enfin qu'on ordonne au bureau régional de réserver ces 25 unités domiciliaires supplémentaires pour le territoire de la ville de Halifax en fournissant les fonds voulus à la coopérative d'habitation Seaview.

Elle avait suivi les instructions de la SCHL, mais celle-ci l'a exclue. Voilà qui fonde suffisamment, à mon avis, l'accusation de négligence. Je dirai que le gouvernement s'est rendu là coupable de mépris à l'égard des gens de Halifax, tout comme dans les décisions dont j'ai parlé tout à l'heure il s'est rendu coupable de mépris des Terre-Neuviens dans le cadre du programme de logement. Je le regrette infiniment et j'espère que le gouvernement reconsidérera sa décision à cet égard.

[Français]

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, il me fait grand plaisir de joindre ma voix à celle de ceux qui ont parlé sur cette motion de l'opposition:

Que la Chambre blâme le gouvernement pour l'indifférence et la négligence qu'il manifeste envers la région de l'Atlantique, spécialement en ce qui concerne l'expansion industrielle régionale, les pêches et les transports.

[Traduction]

J'ai écouté avec intérêt les propos de certains ministres qui semblent particulièrement heureux du rôle qu'ils jouent dans la société et des changements qu'ils contribuent à effectuer. Ils parlent de nouvelle ère de coopération et d'harmonie matérialisée par un processus généralisé et systématique de consultations. Si le processus assure enfin une place nouvelle et dynamique aux provinces de l'Atlantique dans la croissance et le développement de notre pays, tous les députés de notre parti, y compris moi-même, en seront fort satisfaits. Je suis assurément prête à accorder le bénéfice du doute à toute initiative visant à améliorer le sort des Canadiens de la région Atlantique. Cependant, il reste tellement de promesses électorales à remplir et la prose et la glose politiques se portent tellement bien que j'éprouve quelques inquiétudes. J'espère sincèrement qu'elles ne sont pas fondées.